



ATTESTATION COUPURE ÉLECTRIQUE JUIN 2026

Panne électrique d'ampleur ayant affecté la commune

Dès le mercredi 24 juin 2026, une panne électrique d'ampleur a affecté le réseau de distribution d'électricité dans le nord des Yvelines.

La commune de Morainvilliers a été particulièrement impactée dès le 24 juin 2026 par des coupures d'électricité répétées et prolongées, dont certaines ont atteint une durée significative, se prolongeant sur plusieurs jours.

Ces interruptions de fourniture d'électricité ont été de nature à entraîner des conséquences dommageables pour les administrés, notamment des détériorations de matériels électriques et électroménagers, ainsi que des pertes de denrées alimentaires conservées au froid.

La présente attestation est établie aux fins de permettre aux administrés d'appuyer leurs démarches auprès des compagnies d'assurance ou de tout organisme compétent.

Fait à Morainvilliers, le 30 juin 2026



Le Maire,

Fabienne DEVEZE